Bois Fleuri
★★★★★ Camping et Parc résidentiel de loisirs

Règlement intérieur (1/5)

I-CONDITIONS GENERALES / GENERAL CONDITIONS

1°) CONDITIONS D'ADMISSION / ADMISSION REQUIREMENTS

Pour être admis à pénétrer et à s'installer au sein du camping, il faut y avoir été autorisé par son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.
Nul ne peut y élire domicile.

To be allowed to enter and settle on the campsite, you must have been authorised by your representative. This person is obliged to ensure that the campsite is kept in good order and that the present internal regulations are respected.

The fact of staying on the campsite implies acceptance of the provisions of these rules and the commitment to comply with them.
No one may take up residence on the campsite.

2°) FORMALITES DE POLICE / POLICE FORMALITIES

En application de l'article R. 611-35 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police.
Elle doit mentionner notamment :
1° Le nom et les prénoms ;
2° La date et le lieu de naissance ;
3° La nationalité ;
4° Le domicile habituel.
Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents.

Pursuant to Article R. 611-35 of the Entry and Residence of Foreigners and the Right of Asylum code, the manager is required to have the foreign client fill in and sign an individual police form on arrival.
It must mention in particular
1° The surname and first names;
2° Date and place of birth
3° Nationality;
4° Habitual residence.
Children under 15 years of age may appear on the record of one of the parents.

3°) INSTALLATIONS / FACILITIES

I.Accès

Pour l'accès au camping et aux activités, il vous sera remis un bracelet permanent à porter pendant toute la durée de votre séjour.

To access the campsite and the activities, you will be given a permanent wristband to wear for the duration of your stay

II. Mini-Club / Kids club

Les activités pour les enfants de 4 à 12 ans sont gratuites. Le règlement intérieur du Mini-Club est à consulter sur place. Le Mini-Club peut refuser l'accès aux familles qui n'auraient pas respecté les horaires ou dont l'enfant pourrait occasionner une gêne au bon fonctionnement de ce service.

Activities for children aged from 4 to 12 are free. Kids Club rules and regulations can be consulted on site. Kids Club may refuse access to families who have not respected the timetable or whose child could cause a problem for the smooth running of the service.

III. Animaux / Animals

a) Animaux domestiques / Pets

Les animaux domestiques sont autorisés, mais la Direction se réserve le droit de rompre une réservation si le nombre ou l'espèce des animaux lui semble contraire à la vie en bon voisinage dans le camping. Les chiens de catégorie 1 ne sont pas admis. Les chiens de catégorie 2 uniquement en laisse avec muselière.

A votre arrivée vous devez montrer le carnet de vaccination en cours de validité. Tatouage obligatoire. Les animaux ne sont pas autorisés dans nos nouveaux hébergements, notamment les Mobil-Home Confort 1 Chambre, Mobil-Home Confort 2 Chambres, Mobil-Home Charme 2 Chambres et Mobil-Home Charme Premium 2 Chambres. Dans les autres hébergements nous acceptons seulement 1 chien et le supplément chien s'élève à 5 € par nuit.
L'animal doit obligatoirement être tenu en laisse. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés seuls sur le site ou bien dans l'hébergement en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.

Pets are allowed, but the Management reserves the right to break a reservation if the number or species of pets seems to be contrary to the good life in the campsite. Category 1 dogs are not allowed. Category 2 dogs are only allowed on a leash with a muzzle.

On arrival you have to show the valid vaccination booklet. A tattoo is mandatory. We accept 1 dog per accommodation for 5€ / night. The animal must be obligatory kept on a leash.

Dogs and other animals must never be left unattended. They must not be left alone on the site or in the accommodation in the absence of their owners who are civilly responsible for them.

Bois Fleuri
★★★★★ Camping et Parc résidentiel de loisirs

Règlement intérieur (2/5)

b) Insectes, rongeurs et animaux sauvages / Insects, rodents and wildlife

Les nombreux agréments de la vie en camping compensent largement les légers désagréments du plein air. Les insectes et autres « petites bêtes » font partie de cette formule de vacances. La Direction n'est pas responsable de leurs déplacements dans le camping. Nous vous conseillons de conserver les produits alimentaires dans des endroits fermés et garder les portes et fenêtres fermés.

The many pleasures of camping more than make up for the minor inconveniences of the outdoors. Insects and other "little bugs" are a part of this type of holiday. The Management is not responsible for their movement around the campsite... We advise you to keep foodstuffs in closed places and to keep the doors and windows closed.

IV. Problèmes techniques / Technical problems

La Direction n'est pas responsable des manquements causés par des pannes techniques. La Direction se garde le droit d'effectuer si nécessaire des travaux d'urgence et/ou d'effectuer d'éventuels contrôles d'entretien par mesure de sécurité pendant votre séjour.

The Management is not responsible for failures caused by technical faults. The Management reserves the right to carry out emergency work and/or maintenance checks if necessary for safety reasons during your stay.

V. Coffre-Fort / Safe

Coffre-fort en location dans la réception. Protégez ce qui vous est cher. La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Rent a safe in the reception area. Please protect your valuables. The Management declines all responsibility in case of loss or theft.

4°) BUREAU D'ACCUEIL / RECEPTION

Ouvert de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 en avril, mai, juin et septembre
Ouvert de 8h30 à 13h00 et de 14h30 à 20h00 tous les jours sauf mercredis, samedis et dimanches en juillet et août
Ouvert de 8h30 à 20h00 les mercredis et dimanches.
Ouvert de 8h00 à 20h00 les samedis.

On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

Open from 8:30 am to 12:00 am and from 3:00 pm to 7:00 pm in April, May, June and September
Open from 8:30 am to 1:00 pm and from 2:30 pm to 8:00 pm everyday except wednesdays, saturdays et sundays in July and August
Open from 8:30 am to 8:00 pm wednesdays et sundays.
Open from 8:00 am to 8:00 pm saturdays.

At the reception desk you will find all the information on the campsite's services, information on supply possibilities, sports facilities, tourist attractions in the surrounding area and various addresses which may prove useful.
A complaints collection and processing system is available to customers.

5°) AFFICHAGE / DISPLAY

Le présent règlement intérieur est affiché en réception. Il est remis à chaque client qui le demande.

Pour les terrains de camping classés, la catégorie de classement avec la mention tourisme ou loisirs est affichée.

Les prix des différentes prestations sont communiqués aux clients dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la consommation et consultables à l'accueil.

These rules and regulations are displayed in reception. It is given to each client who requests it.

For classified campsites, the classification category with the mention tourism or leisure are displayed.

The prices of the various services are communicated to the customers under the conditions fixed by decree of the minister in charge of consumption and can be consulted at the reception.

6°) MODALITES DE DEPART / TERMS AND CONDITIONS OF DEPARTURE

Lors de chaque départ (à 10h maximum le jour du départ), un état des lieux est effectué.

Le locataire devra informer la réception, le jour de son arrivée, de tout problème concernant la location. Toute dégradation le jour du départ devra être payée par l'occupant. Une somme forfaitaire de 100€ sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant le départ.

En cas de départ express ou en dehors des heures d'ouverture de la réception, les cautions seront gardées en attendant qu'un état des lieux soit effectué par l'équipe technique.

Règlement intérieur (3/5)

Votre caution sera débloquée automatiquement au plus tard deux semaines après votre départ. Le Bois Fleuri sera donc seul juge de la qualité du nettoyage.
En cas de départ express ou en dehors des heures d'ouverture de la réception, les cautions seront gardées en attendant qu'un état des lieux soit effectué par l'équipe technique. Votre caution sera débloquée automatiquement au plus tard deux semaines après votre départ.

At the time of each departure (at 10 am maximum on the day of departure), an inventory of fixtures will be carried out.

The occupant must inform the reception, on the day of arrival, of any problem concerning the accommodation. Any damage on the day of departure must be paid for by the occupant. A lump sum of 100€ will be retained if the accommodation has not been cleaned before departure. In case of express departure or departure outside the opening hours of the reception, the deposit will be kept until an inventory of fixtures is made by the technical team. Your deposit will be returned by bank transfer.

7°) BRUIT ET SILENCE / NOISE AND SILENCE

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total.

Le silence doit être total entre 00H et 7H.

Guests are requested to avoid any noise and discussion that may disturb their neighbours.

Sound equipment should be adjusted accordingly. Doors and trunks must be closed as quietly as possible.

The manager shall ensure the peace and quiet of his customers by setting times during which there must be complete silence.

There should be complete silence between 12:00 pm and 7:00 am.

8°) VISITEURS

Si vous souhaitez vous réunir avec vos proches, non clients du camping, nous vous prions de le faire en dehors du Bois Fleuri. En effet, suite à de nombreux désagréments, les visiteurs extérieurs ne sont plus autorisés à pénétrer au sein du domaine.

Would you like to meet up with family members or friends who are not guests of the Bois Fleuri? Thank you for organizing these convivial moments outside of the Bois Fleuri.
After numerous incidents of inappropriate behaviour and non-respect of internal house rules, we no longer accept external visitors to our campsite.

9°) CIRCULATION, STATIONNEMENT et RECHARGE DES VEHICULES / TRAFFIC, PARKING & RECHARGING OF ELECTRIC CARS

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de **10km/h**. La circulation est interdite entre 00h et 6h. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant.

Le stationnement, strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les hébergements sauf si une place de stationnement a été prévue à cet effet. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants et ne doit pas se faire devant une borne incendie ou une RIA. Si vous enregistrez un 2ème véhicule, nous vous demanderons de le stationner sur un des parkings centraux situés au sein du camping.

Il est formellement interdit de recharger votre véhicule électrique depuis les prises électriques de votre hébergement. Des bornes payantes sont à votre disposition dans l'enceinte du camping.

Within the campsite, vehicles must travel at a speed limit of 10km/h. Traffic is not allowed between 12:00 pm and 7:00 am. Only vehicles belonging to campers staying on the campsite may circulate on the campsite.

Parking is strictly forbidden on the pitches usually occupied by the accommodation unless a parking space has been provided for this purpose. Parking must not hinder traffic or prevent the installation of newcomers and must not be in front of a fire hydrant or fire hose.

It is strictly forbidden to recharge your electric car from your accommodation. Electric charging station for your electric cars are available inside the campsite.

10°) TENUE ET ASPECT DES HEBERGEMENTS ET DES INSTALLATIONS COMMUNES / MAINTENANCE AND APPEARANCE OF ACCOMMODATION AND COMMUNAL FACILITIES

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect des hébergements et des installations et infrastructures, notamment sanitaires.

Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Il est interdit de fumer dans les hébergements.

Règlement intérieur (4/5)

Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être triés et déposés dans les containers situés à l'extérieur du camping.

Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage.
L'étendage ne devra jamais être fait à partir des arbres.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations.

Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol.

Toute réparation de dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.

Everyone is obliged to refrain from any action that could harm the cleanliness, hygiene and appearance of the accommodation and the facilities and infrastructures, particularly the sanitary facilities.

It is forbidden to throw waste water on the ground or into the gutters. It is forbidden to smoke in the accommodation.

Household rubbish, waste of any kind, paper, etc. must be sorted and deposited in the containers located outside the campsite.

Washing is strictly forbidden outside the bins provided for this purpose.
Hanging out should never be done from the trees.

Plantations and floral decorations must be respected. It is forbidden to put nails in the trees, to cut branches, to make plantations.

It is not permitted to demarcate the location of an installation by personal means, nor to dig up the ground.

Any repair of damage to vegetation, fences, land or facilities on the campsite will be charged to the person responsible.

The accommodation rented during the stay must be maintained in the same condition as the traveller found it on arrival.

11°) SECURITE / SECURITY

I. Feux / Fire

Les feux ouverts et les barbecues au charbon de bois sont strictement interdits sauf dans nos places à feu règlementaires prévues à cet effet.

Open fires and charcoal barbecues are strictly prohibited except in our designated fire pits.

II. Incendie / Burning

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction ou un membre du personnel. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Les plans d'évacuation se trouvent dans les livrets d'accueil et sur le site.

In case of fire, notify the management immediately. Fire extinguishers can be used if necessary. Evacuation plans can be found in the welcome booklet and on the site. A first aid kit is available at the reception desk and from the lifeguard (aquatic area).

III. Responsabilité / Responsability

La sécurité des enfants dans le parc incombe totalement à leurs parents ou responsables légaux, notamment au sein des complexes aquatiques et des aires de loisirs.

The safety of children in the park is the responsibility of their parents or guardians, especially in the water parks and leisure areas.

IV. Vol / Theft

La direction a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le locataire garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte.

Bien que le gardiennage soit assuré, les usagers du terrain de camping sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel. La direction décline toutes responsabilité en cas de vol.

The management is responsible for items left at the office and has a general duty to monitor the campsite. The hirer remains responsible for his or her own facilities and must report the presence of any suspicious persons to the manager.

Although security is provided, users of the campsite are advised to take the usual precautions to safeguard their equipment. The management declines all responsibility in case of theft.

V. Espace Aquatique / Aquatic Park

La surveillance des enfants doit être obligatoirement assurée par les parents et la direction décline toute responsabilité en cas d'accident. Les enfants de 12 ans et moins doivent automatiquement être accompagnés par un adulte.

Bois Fleuri
★★★★★ Camping et Parc résidentiel de loisirs

Règlement intérieur (5/5)

Seuls les slips de bain, shorts de bain, bikinis 2 pièces, maillot 1 pièce et T-shirt anti-UV manches courtes enfants sont autorisés dans les bassins de l'espace aquatique.
Tout autre type de tenue est strictement interdit.

Supervision of children must be ensured by parents and the management declines all responsibility in the event of an accident. Children aged 12 and under must automatically be accompanied by an adult.

Only swimming slips, swimming shorts, 2-piece bikinis, 1-piece bikinis and anti-UV T-shirts are permitted in the pools of the aquatic area. All other types of clothing are strictly forbidden.

MAILLOTS DE BAIN AUTORISÉS :



12°) JEUX / GAMES

Aucun jeu violent ou gênant n'est accepté dans les espaces communs.

Les enfants devront toujours être sous la surveillance de leurs parents.

No violent or disruptive games are allowed in the communal areas.

Children must always be under the supervision of their parents.

13°) GARAGE MORT / STORAGE

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation peut être payante.

Unoccupied equipment may only be left on the pitch after approval by the management and only at the indicated location. This service could be subjective to a charge.

14°) INFRACTION AU REGLEMENT INTERIEUR / VIOLATION OF THE RULES OF PROCEDURE

La Direction mettra un terme immédiat au séjour sans indemnité ni compensation en cas de non-respect du règlement intérieur ; infractions aux règles de bon voisinage, incivilités et tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie au sein du Camping.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat.

En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

The Management will put an immediate end to the stay without indemnity or compensation in case of non-respect of the internal rules :

infringement of the rules of good neighbourliness, incivilities and any other fact likely to undermine the harmony within the campsite.

In the event of serious or repeated infringement of the internal regulations and after formal notice by the manager to comply, this may terminate the contract.

In the event of a criminal offence, the manager may call in the police.

II- ANNEXES

ANNEXE 1
PARTICIPATION AUX ACTIVITES / PARTICIPATION IN ACTIVITIES

La participation aux activités (sportives et ludiques) organisées est toujours facultative. Les vacanciers doivent être conscients que la participation engendre toujours un risque. La participation aux activités organisées hors de votre séjour, votre séjour et/ou l'utilisation de nos installations restent sous votre propre responsabilité. D'éventuels dommages causés ou frais engendrés restent à votre charge. Les vacanciers sont tenus de souscrire à une assurance responsabilité civile qui couvre tous les risques.

Participation in organised (sports and leisure) activities is always optional. Holidaymakers should be aware that participation always entails a risk. Participation in activities organised outside your stay, your stay and/or the use of our facilities remain your own responsibility. Any damage caused or costs incurred remain your responsibility. Holidaymakers are obliged to take-out third-party insurance to cover all risks.

ANNEXE 2
CONDITIONS PARTICULIERES / SPECIAL CONDITIONS

Il est impossible d'élire domicile sur notre camping.
Les résidences mobiles s'assimilent à des caravanes et doivent garder en permanence leur moyen de mobilité (roues et barre de traction).
Les installations complémentaires tels que les auvents souples, les revêtements de sol sont autorisés à condition de ne pas poser d'obstacle de la résidence mobile.

It is not possible to take up residence on our campsite.
Mobile homes are considered to be caravans and must keep their means of mobility (wheels and tow bar) at all times.
Shelters made of wood, sheet metal or other materials are not permitted.
Additional installations such as flexible awnings and floor coverings are permitted provided they do not obstruct the mobile home.